

**PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS**

**DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE  
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES**

-----  
Commune de **CAMBLAIN CHATELAIN**

-----  
**SIVU DE PERNES**  
**Ancienne décharge de CAMBLAIN CHATELAIN**

-----  
**AVIS D'INSTAURATION DE SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**

Par arrêté du 27 mai 2013 des servitudes d'utilité publiques sont instaurées sur le site de l'ancienne décharge de CAMBLAIN CHATELAIN sis au lieudit « Les vingt-deux » hameau de La Ferté, sur la demande du SIVU DE PERNES.

Le projet de servitude fixe les servitudes relatives à l'utilisation du sol et du sous-sol, l'accès et la protection des aménagements du site et les dispositifs de surveillance, ainsi que les conditions de levée des servitudes.

Cet arrêté est consultable sur le site internet de la préfecture et une copie est déposée aux archives de la Mairie de ETAPLES SUR MER et à la Préfecture - Direction des Affaires Générales - Bureau des Procédures d'Utilité Publique - Section Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.